

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU JEUDI 24 SEPTEMBRE 2026

N° 20260924_07

OBJET • Modification du tableau des emplois

Nombre d'élus communautaires • 48

Présents • 44

Pouvoirs • 04

Votants • 48

Par convocation en date du 17 septembre 2026, les membres composant le conseil communautaire de Concarneau Cornouaille Agglomération se sont réunis le 24 septembre 2026 à l'hôtel d'Agglomération à 18h30, sous la présidence de Monsieur Olivier BELLEC, Président.

PRÉSENTS • ANDRO Guénaëlle, BELLEC Olivier, BERTHOU Cathy, BLOT Jean-Louis, BRAESCU-ANDRIEU Morgane, CAUGANT Daniel, CARDUNER Didier, COUILLARD Philippe, CRUAU Ludivine, DANJOU Maryse, DAUTEL Christian, DUPUY Julie, EPARVIER Marie-Hélène, ESVANT Catherine, GUILLOU Claude, GUILLOU Valérie, HELIAS Sophie, JAMET Marie-Thérèse, KERHERVE Julien, LALLEMENT Dominique, LAMOUR Patrick, LE BARON René, LE BON Thomas, LE BRETON Kévin, LE BRIS Gilbert, LE CALVEZ Fabienne, LE CORRE Didier, LE GAILLARD Quentin, LE MOAL Karen, LESCA Véronique, LE PAGE Muriel, LESAGE Luc, LE BRETON Marie-Pierre, MANUSSET Sandrine, MAO Denis, MARREC Gauthier, NAVINER Marylène, NIQUE Catherine, PAGNARD Guy, PATY Elena, PRIGENT Gildas, RANNOU Jacques, RAOUL Christine, ROSARIO Manon.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR • LOUSSOUARN Michel (pouvoir à D. MAO), MARSAULT Aude (pouvoir à M-T. JAMET), MAREC Tiphaine (pouvoir à D. LE CORRE), GUILLOU Nils (pouvoir à S. HÉLIAS).

ABSENTS • Néant

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE • BERTHOU Cathy

Olivier BELLEC expose que plusieurs modifications sont à apporter au tableau des emplois :

D'une part, il est proposé la pérennisation d'un poste d'archiviste/chargé de la transformation numérique interne : depuis août 2024, la gestion des archives de CCA est assurée par une archiviste recrutée sous contrat. Ses missions, d'abord tournées vers l'archivage papier, se sont rapidement élargies aux sujets de gestion de l'information, de dématérialisation et d'archivage électronique, en collaboration avec la DSI mutualisée (participation au projet de migration et restructuration des arborescences informatiques ; coordination de la mission RGPD ; travail en lien avec les archives départementales et l'archiviste de Concarneau, sur la dématérialisation des actes d'urbanisme, etc.).

L'expertise archivistique apportée à ces différents projets est précieuse au regard des enjeux existants et à venir pour CCA, à savoir :

1. La sécurité et pérennité des documents, dans un contexte de production numérique accélérée et imposée par l'Etat : développée au fur et à mesure de la réglementation et des opportunités, la dématérialisation s'est installée sans pratiques homogènes, cadre commun, ni outil adapté. Ainsi, les documents et données sont exposés à des conditions compromettant leur authenticité, fiabilité et sécurité occasionnant un risque juridique accru pour l'agglomération (contrôles, litiges et contentieux). Et ce, a fortiori pour les documents signés électroniquement. L'urbanisme, les marchés publics, les finances publiques sont concernés au premier plan ;
2. La structuration du développement numérique sur un temps long, et la maîtrise des données
Au-delà des problématiques techniques et juridiques, la dématérialisation des processus métier a été réalisée jusqu'ici au gré de projets isolés, répondant à des besoins immédiats voire urgents. Or, une approche coordonnée de la question et une vision de moyen et long termes, et transversale, sont indispensables pour le pilotage de projets structurants tels que la Gestion Electronique des Documents ou la mise en place d'un Système d'archivage électronique. La présence de plus en plus prégnante de l'intelligence artificielle dans les métiers relance cet enjeu : sans cadre structurant, CCA risque de rater un virage de l'innovation, d'accentuer une fracture numérique déjà présente, mais également de perdre le contrôle sur ses données.

Outre la mission générale d'archivage, ce poste permettra la bonne prise en compte de ces enjeux dans les projets de dématérialisation et de transformation numérique au sens large, portés ou accompagnés par la DSI, bénéficiant de ce fait à l'ensemble du territoire. La fiche de poste précise ainsi les 4 grandes missions :

- Structurer et piloter la stratégie d'archivage et de gestion des documents d'activité
- Piloter le projet d'archivage électronique
- Accompagner la transformation numérique
- Elaborer une stratégie de gestion de la donnée et de l'intelligence artificielle

Le coût du poste est neutre dans la mesure où un archiviste fait déjà partie des effectifs sous contrat.

D'autre part, il est proposé une modification de l'intitulé du poste de Directeur adjoint déchets et environnement : suite au départ de l'agent occupant précédemment ce poste, un recrutement a été lancé et à cette occasion, les missions de la fiche de poste ont été recentrées sur des missions administratives et financières.

Envoyé en préfecture le 12/10/2026

Reçu en préfecture le 12/10/2026

Publié le

ID : 029-242900769-20261012-20260924_07-DE

Considérant l'avis favorable de la commission Moyens Généraux du 9 septembre 2026 et
l'avis favorable du bureau communautaire du 15 septembre 2026,
Ayant entendu le rapporteur,
Après en avoir délibéré,

À 48 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre,

Le conseil communautaire :

- > Autorise la création d'un poste d'archiviste/chargé de la transformation numérique interne, à temps complet, filière culturelle ou administrative, catégorie B à A, Assistant de conservation du patrimoine à Attaché principal de conservation / Rédacteur à Attaché principal qui sera chargé de structurer et piloter la stratégie archives de l'agglomération et sera garant de la conformité juridique et la sécurité de la transformation numérique de CCA, notamment au travers de l'expertise qu'il apportera aux projets menés par la DSI mutualisée,
- > Valide l'évolution du poste de Directeur adjoint déchets et environnement vers un poste de Responsable administratif et prévention du service collecte des déchets. Le groupe de fonction ainsi que le calibrage du poste restent inchangés.

Pour extrait conforme au registre des
délibérations du conseil communautaire.

Fait à Concarneau, le 6 octobre 2026

Signé par : Olivier BELLEC

Date : 09/10/2026

Qualité : PRESIDENT CCA